



n° 56 - Janvier 2018

L'année 2017 s'est terminée sur des notes positives pour notre secteur : l'été dernier le taux d'occupation des Résidences de Tourisme a augmenté de 4 points par rapport à 2016. Actuellement la neige est abondante en montagne. Les vacances d'hiver se sont très bien déroulées, surtout la semaine de Noël, même s'il est encore trop tôt pour avoir des chiffres. Et les réservations pour le reste de l'hiver sont encourageantes.

Le Tourisme a été pris en charge par le Ministre des Affaires Etrangères, Jean-Yves Le Drian et le Secrétaire d'Etat qui lui est rattaché, Jean-Baptiste Lemoyne. Un Comité interministériel pour le Tourisme s'est réuni pour la première fois le 26 juillet 2017. Il réunissait 10 ministres et 15 professionnels. Ensemble ils ont établi une feuille de route précise des sujets qui seront abordés dans les 2 ans à venir, ce qui nous permet de mieux cibler nos travaux et nos demandes.



En vue du prochain comité qui se tiendra le 19 janvier 2018 à Chambéry, nous avons pu rencontrer beaucoup de nouveaux interlocuteurs (au Gouvernement et au Parlement) qui se sont montrés attentifs à nos sujets en cours :

- Réhabilitation des Résidences de Tourisme : comment rendre incitatif le dispositif existant ?
- Taxes de séjour : quelle taxe pour les hébergements non classés ?
- Locations collaboratives : améliorer le cadrage.

Par ailleurs, le SNRT a lancé en 2017 plusieurs actions pour aider les exploitants à mieux maîtriser leurs dépenses d'énergie et a bien l'intention de continuer à œuvrer pour le Développement Durable.

Afin de pouvoir poursuivre la production et l'évolution de nos résidences nous devons également continuer à resserrer les liens et créer un véritable partenariat entre promoteurs, investisseurs et exploitants.

Ce sera un thème central des prochaines années.

Bonne année à tous •

Pierre Margeridon  
Président

ACTU

## Réhabiliter les Résidences de Tourisme pour réhausser la qualité de l'offre et pérenniser le parc

Dans la continuité de l'étude réalisée avec Atout France en 2016 (Résidences de Tourisme et développement des destinations touristiques), l'équipe du SNRT a pris de nombreux contacts avec les pouvoirs publics ces derniers mois – Cf Agenda.

L'objectif est de rendre efficient le dispositif inscrit dans la loi de finances 2017. En effet lors de l'arrêt du Censi-Bouvard pour les Résidences de Tourisme fin 2016 le gouvernement avait transféré les crédits correspondant sur une aide spécifique à la réhabilitation des Résidences de Tourisme de plus de 15 ans. Mais ce dispositif, trop restrictif, est resté sans aucun effet.

En gardant le même cadre pour le dispositif, sans toucher aux plafonds et taux existant, quelques modifications dans son écriture pourraient le rendre plus incitatif.

Dernière ligne droite avant le Comité Interministériel du 19 janvier à Chambéry où les décisions seront annoncées.

## SACEM - SNRT : un nouveau protocole a été signé en avril 2017

Ce protocole vise à favoriser des relations dématérialisées entre les exploitants de Résidences de Tourisme et la SACEM. Un portail a été ouvert par la SACEM à cet effet.

En contrepartie la SACEM accorde toujours aux adhérents du SNRT une remise protocolaire de 33 % sur son tarif général.

### Ouvertures et reprises de résidences 2<sup>e</sup> semestre 2017

- GOELIA a repris en gestion une résidence de 82 appartements aux 2 Alpes.
- MER & GOLF a repris une résidence de 100 appartements à Perpignan.
- PVCP a finalement ouvert en septembre les 868 premiers logements de Village Nature à Bailly (77), à côté de Disneyland Paris.
- RESIDE ETUDES a ouvert une résidence à Asnières, 114 appartements, sous l'enseigne Résidhome, et une résidence mixte à Paris 20<sup>ème</sup>, 72 appartements en affaires sous l'enseigne Séjours&Affaires.
- VACANCEOLE a repris en gestion une résidence de 83 maisons à Tourettes (83).

INFOS

## Les chantiers de la Confédération des Acteurs du Tourisme



La Confédération créée en juin 2017 réunit les principaux acteurs du tourisme en France – hébergeurs, transporteurs, voyagistes et événementiel. Le SNRT fait partie des membres fondateurs.

Les pouvoirs publics ont exprimé leur satisfaction d'avoir ainsi un interlocuteur principal pour échanger sur de nombreux sujets communs aux différents acteurs :

- Taxation des contrats courts – Les entreprises du tourisme qui emploient par nature beaucoup de salariés saisonniers ont exprimé leur désaccord sur cette proposition.
- Taxe de séjour – Un amendement adopté en décembre a modifié les règles de calcul des hébergements non classés. Tous les hébergeurs ont demandé à cette occasion à participer à un groupe de travail début 2018 pour en aménager les modalités.
- Calendrier scolaire – Un courrier a été envoyé à Monsieur Blanquer pour porter les souhaits des acteurs du tourisme : maintien des 5 périodes de vacances, des semaines entières, du zonage...

## Des registres d'accessibilité doivent être mis à la disposition des clients des résidences

depuis le 28 septembre 2017, suite à la publication du décret du 28 mars 2017 et de l'arrêté du 19 avril 2017 (disponibles dans l'espace adhérents du site internet du SNRT).

La Délégation Ministérielle à l'Accessibilité a mis en ligne un guide pour aider les entreprises à constituer ce registre, avec des fiches-types et un tutoriel sur : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

### Repères

**SMIC** horaire brut depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 : 9,88 €  
soit un salaire mensuel (à 35h) de : 1 498,47 €

**Plafond de la Sécurité Sociale** brut mensuel pour 2018 : 3 321 €

**Salaires minima brut annuels** sur 13 mois pour 2018 : en cours de négociation

**Indice des Loyers Commerciaux (I.L.C.)** au 2<sup>e</sup> trimestre 2017 : 110

Moyenne associée des 4 derniers indices connus : 109,23 (en hausse de 0,8 % sur 1 an, et de 0,7 % sur 3 ans)

**Le SNRT** regroupe les exploitants de Résidences de Tourisme classées (64 % des Résidences, 68 % en nombre de lits) et non classées mais assimilables – minimum 100 lits, un seul exploitant, appartements standardisés, services hôteliers, clientèle touristique.

	SNRT	Parc national
➤ Nombre d'adhérents :	76	
➤ Nombre de résidences :	903	2 186
➤ Nombre d'appartements :	90 730	186 341
➤ Nombre de lits :	376 856	749 457

## Mieux maîtriser les coûts dénergie et d'eau

Le SNRT a décidé de faire du Développement Durable un axe fort de ses actions.

En 2017 plusieurs opérations ont été lancées dans ce sens :

- Distribution gratuite d'équipements économisant l'eau, dans le cadre des fiches C2E
- Distribution gratuite d'ampoules Led, dans le même cadre
- Partenariat avec une société qui collecte gratuitement sommiers et matelas pour les recycler
- Expérience pilote à la montagne : installation de capteurs intelligents qui permettent de mieux réguler le chauffage.

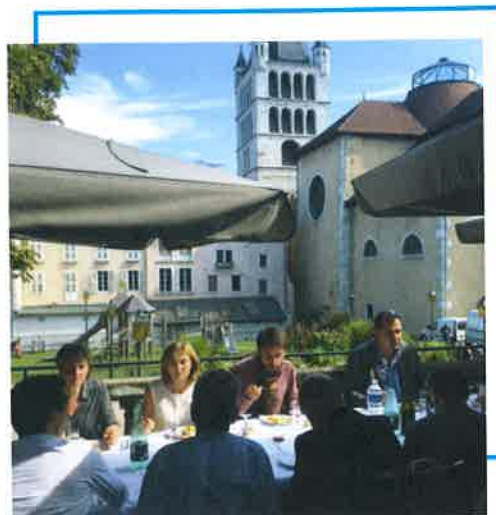
## Réunion à Annecy

La réunion du 18 septembre dernier à Annecy a permis aux exploitants des stations alpines de se retrouver à Annecy.

16 participants ont échangé sur les sujets qui les concernent tous : relations syndicats/exploitants, économies d'énergie, réhabilitation, taxes de séjours...

6 représentants du tourisme local et des domaines skiables se sont ensuite joints à eux pour élargir le débat.

La réunion s'est terminée par un déjeuner en commun sur la terrasse ensoleillée de la résidence.



### Agenda du Président et de la Déléguée Générale

**8 novembre 2017** : Rdv avec Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, en charge du Tourisme, sur la réhabilitation des Résidences de Tourisme.

**8 novembre 2017** : Commission Communication au SNRT

**16 novembre 2017** : Conférence Table Ronde KPMG au Shangri La sur les perspectives de l'industrie hôtelière.

**16 novembre 2017** : Rdv avec Emma Delfau à la DGE (Direction Générale des Entreprises) sur la réhabilitation des Résidences de Tourisme.

**29 novembre 2017** : Commission Exploitation au SNRT

**30 novembre 2017** : Rdv avec Christophe des Roseaux de la Caisse des Dépôts et des Consignations sur l'avenir du secteur et la réhabilitation des Résidences de Tourisme.

**5 décembre 2017** : Commission Mixte Paritaire CCNI

**6 décembre 2017** : Conseil d'Administration au SNRT

**12 décembre 2017** : Comité exécutif de la CAT (Confédération des Acteurs de Tourisme) à l'UMIH.

**12 décembre 2017** : Rdv avec Pascal Confavreux, conseiller auprès des cabinets du Président de la République et du 1<sup>er</sup> ministre sur l'avenir du secteur et la réhabilitation des Résidences de Tourisme.

**20 décembre 2017** : AG COPI, organisation patronale CCNI.

**22 décembre 2017** : Réunion sur l'investissement touristique à Matignon avec Pascal Confavreux et Laurent Martel.

### PROCHAINS RDV

Commission Communication > mercredi 17 janvier à Adagio Bercy à 16h00

Commission Exploitation > jeudi 25 janvier au SNRT à 14h00

Commission Sociale > jeudi 29 mars au SNRT à 10h00

Assemblée Générale des adhérents > jeudi 29 mars au Claridge à 14h00

## Nouvel adhérent

1 candidature nouvelle a été acceptée par le Conseil d'Administration depuis juillet dernier :

➤ RESIDENCE LES DOMES, représentée par William Repezza. Une résidence de 24 appartements à Murol (63) classée 2\*.

LA VIE DU  
SNRT

STATS

## STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION Saison Été 2017

D'après l'INSEE, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 a augmenté de 4,1 % par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

C'est le 4<sup>ème</sup> trimestre consécutif de hausse, effaçant ainsi les baisses de 2016.

Ces bons résultats proviennent surtout d'une forte hausse en région Ile de France.

Et, pour les Résidence de Tourisme, de la clientèle française. La fréquentation étrangère n'a pas encore retrouvé son niveau de 2015.

Cela ne devrait pas tarder puisque le gouvernement s'apprête à annoncer un chiffre record de 88 à 89 millions de touristes étrangers pour l'ensemble de l'année 2017.

En attendant, ci-dessous les chiffres des Résidences de Tourisme et apparthotels pour la saison été 2017 (avril à septembre).



### NATIONAL

Sur 6 mois de saison d'été 2017 la hausse globale dans les Résidences de Tourisme est de 4 %. Avec une clientèle étrangère équivalente à celle de 2016.

**2 188 Résidences / 186 574 appartements / 749 520 lits**

Nombre de nuitées-appartements : **18 203 448**

Taux d'occupation : 67,4 %

Durée moyenne de séjour : 4 jours

Clients étrangers : 22,2 %

# STATS

## MER

Taux d'occupation en hausse de 2 points par rapport à 2016.

761 Résidences / 58 616 appartements / 251 722 lits

Nombre de nuitées-appartements : 6 055 036

Taux d'occupation : 67,6 %

Durée moyenne de séjour : 4,5 jours

Clients étrangers : 19,7 %

## MONTAGNE

La saison d'été est très courte dans les montagnes françaises. Les résidences sont ouvertes essentiellement en juillet-août. Les chiffres ci-dessous sont donc calculés sur ces 2 mois.

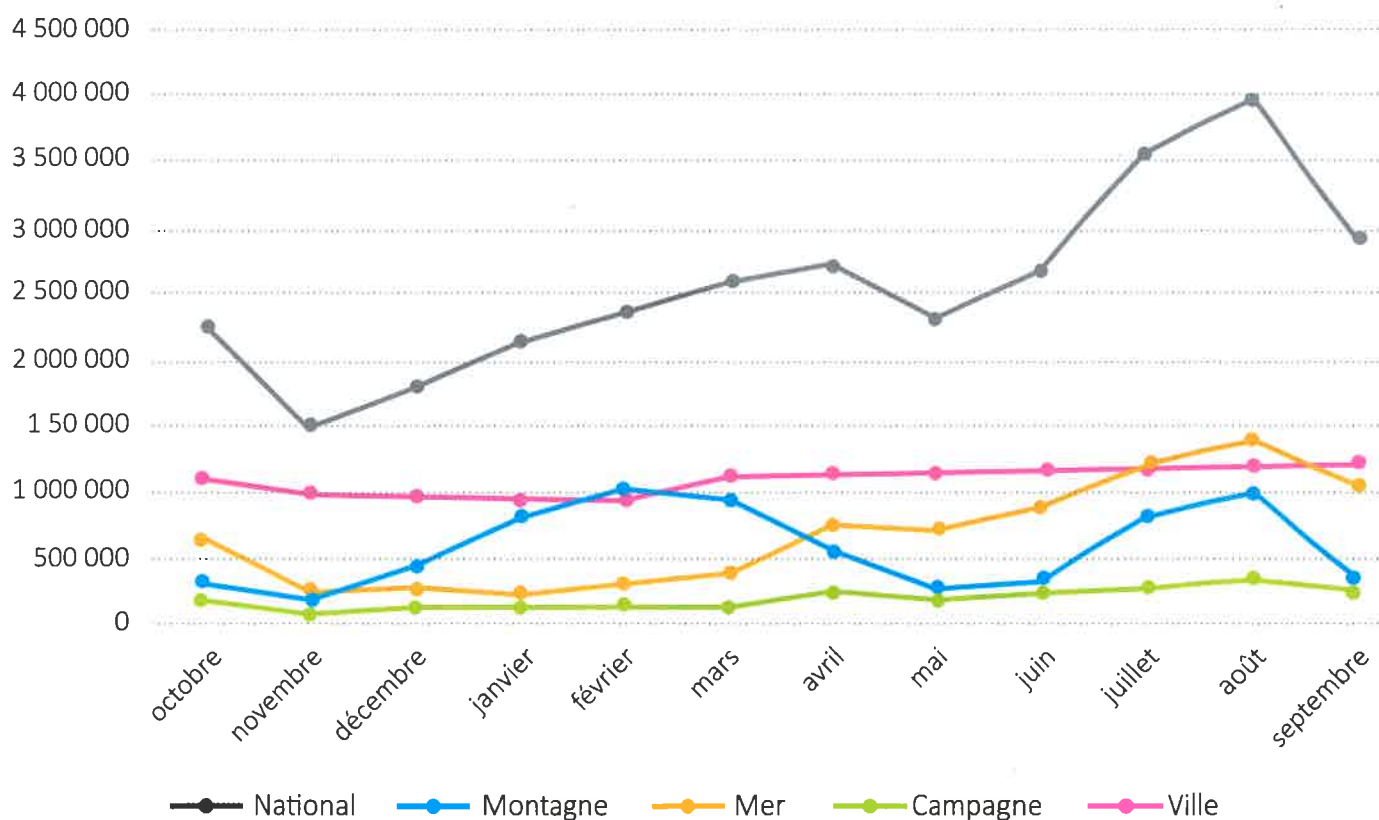
649 Résidences / 50 178 appartements / 247 092 lits

Nombre de nuitées-appartements : 1 618 232

Taux d'occupation : 58,5 %

Durée moyenne de séjour : 5,8 jours

Clients étrangers : 15 %



## CAMPAGNE

Les chiffres sont en baisse, les séjours à la campagne ayant sans doute constitué une valeur refuge pour l'été 2016...

236 Résidences / 22 541 appartements / 103 044 lits

Nombre de nuitées-appartements : 1 619 012

Taux d'occupation : 63,6 %

Durée moyenne de séjour : 4,2 jours

Clients étrangers : 22,3 %

## VILLES

Bonne reprise d'activité à l'été 2017, après une année 2016 difficile. +4 points de taux d'occupation.

542 Résidences / 55 239 appartements / 147 662 lits

Nombre de nuitées-appartements : 7 205 484

Taux d'occupation : 73,2 %

Durée moyenne de séjour : 3 jours

Clients étrangers : 27 %